



PROCES VERBAL DE COMITE DIRECTEUR FFCC 2025 – N°5	
DATE DU CD	Mercredi 20 aout 2025
EMETTEUR	Mr Le Président / Eric MAURAS
REDACTEUR	Madame la Secrétaire FFCC / Laurie MERMIER-BILLET
DESTINATAIRES	Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur
Membres présents : 17	Joël DIJON – Laurie MERMIER-BILLET – Eric MAURAS – Inès HUGON – Céline BLAZY – Patrick LAURENT – Adeline RACHTAN – Monique GIMENEZ – Joëlle BRUGUIERE – Alain CYR – Laurent ESTEVE – Patrick GARCIA – Chantal BOURELLY – Cathy BLANCHARD – Valérie THER – Naïs SABATIER – Serge DELESTY <u>Invités sans droit de vote :</u> Adil BENAFITOU – gestionnaire calendrier compétition (absent) Gérald RADOSAVLJEVIC – manager sportif fédéral Alexis CHABRIOL – comité directeur de la jeunesse (absent) Elycia CALVET - comité directeur de la jeunesse (absent)
Membres absents et représentés : 11	Nicolas TRIOL (procuration donnée) – Axelle SENE (procuration donnée) – Laura CAVALLINI (procuration donnée) – Aude RAYNAUD (procuration donnée) – Christel BESSER (procuration donnée) – Benjamin BLANC (procuration donnée) – Alain FOUCARAN (procuration donnée) – Vincent RIBERA (procuration donnée) – Loly LUCAS (procuration donnée) – Vincent MARIGNAN (procuration donnée) – Marie-José QUEREL (procuration donnée)
Membres absents non représentés : 5	Youssef ZEKRAOUI – Hédi CHEBAIKI – Nicolas MANCHON (excusé) – Mathieu LAPIERE (excusé) – Mouloud EL BERRAK (excusé)
Quorum pour délibérer	Plus d'1/3 des membres présents. Quorum conforme pour délibérer.

Le Président Eric MAURAS ouvre la séance à 21h10.

DELIBERATIONS ET DECISIONS

	Quorum
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Eric MAURAS
Proposition de Délibération	Le Comité directeur est composé de 33 membres élus : 17 membres présents 11 membres absents et représentés (procurations) 5 membres absents non représentés Le Quorum pour délibérer est atteint (minimum 11), le Comité Directeur peut donc dérouler l'ordre du jour et délibérer. <u>Article 13 des Statuts FFCC :</u> Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés ; la voix du Président étant prépondérante en cas d'égalité de voix Le Comité Directeur peut valablement délibérer sur les points soumis à l'ordre du jour

Sujet N°1	Approbation du projet de PV du CD du mercredi 25 juin 2025
Proposition à l'initiative de	Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET
Proposition de délibération	La Secrétaire Générale Laurie MERMIER-BILLET propose de délibérer sur le projet de PV du Comité Directeur du mercredi 25 juin 2025 (envoyé par mail dans la convocation).
Délibération	CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 28
Décision	Le P.V du Comité Directeur du mercredi 25 juin 2025 est : Approuvé à l'unanimité
Actions à mettre en place	Publication site FFCC
Délais de mise en place	Immédiat
Qui contribue	Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET/ Salariée FFCC Karine ROUX

Sujet N°2	Embauche en CDI – Candidature au poste d'Equipier du pole Transmission
Proposition à l'initiative de	Bureau fédéral
Proposition de délibération	Un alternant occupe actuellement un poste au sein du pôle Transmission, et la fédération souhaite proposer son embauche en CDI afin d'assurer la continuité et le développement des missions du pôle. Étant donné qu'il s'agit d'un CDI, cette proposition doit être soumise à l'avis du comité directeur. <u>1 – Présentation du contexte par la trésorière fédérale</u> La trésorière fédérale a présenté la demande formulée par le bureau fédéral en rappelant les prémices de la création du pôle Transmission en 2021. Depuis 2022, ce pôle a organisé 482 animations et s'est progressivement développé, diversifiant ses activités qui incluent notamment des animations pédagogiques, un atelier de réalité virtuelle, des arènes gonflables, une exposition itinérante, la réalisation d'un deuxième film en réalité virtuelle, le déploiement de la carte Jeune, ainsi que plus récemment un escape game. Le pôle représente également des investissements dans le temps qu'il convient d'amortir. La demande croissante d'animations et de projets fait que le responsable ne peut plus assumer seul cette charge. En période estivale, un renfort sous forme de CDD est mis en place pour répondre à l'afflux d'activités. La trésorière a également souligné que la baisse des subventions rend le pôle Transmission un outil stratégique pour compenser ces réductions budgétaires. Par ailleurs, les revenus directs générés par le pôle continuent de croître, renforçant son rôle dans le financement des activités. Le pôle Transmission joue en outre un rôle majeur dans la communication autour de notre discipline, qui cette année est enfin à la hauteur de la fédération. Le point d'orgue de cette réussite est un record d'audience : une vidéo « best of » a dépassé 200 000 vues, devenant ainsi la vidéo la plus regardée de l'histoire fédérale. Enfin, le pôle assure un rôle constant et réel d'ambassadeur de la FFCC sur le terrain, au quotidien auprès de nos licenciés. Il constitue ainsi l'étendard de la fédération, incarnant à la fois la dynamique et la visibilité de notre sport. <u>2 – Présentation de la fiche de poste et conditions d'emploi</u> La secrétaire générale, en collaboration avec le responsable du pôle Transmission, a présenté la fiche de poste, soulignant qu'elle est indispensable pour cadrer le poste et définir clairement les missions et responsabilités. Il s'agit d'un poste d'équipier du pôle Transmission – communication et animations, destiné à soutenir le développement et le fonctionnement quotidien du pôle, tout en garantissant la continuité et la qualité des activités. Ce poste s'articule autour de quatre axes principaux, chacun correspondant à des missions essentielles pour la fédération : 1. Animation et transmission pédagogique : participation active à la réalisation des actions d'animation, contribution à la création de nouveaux outils pédagogiques et suivi du Championnat de France des manades. 2. Communication digitale : animation des réseaux sociaux (création, programmation, modération), production de contenus multimédias (visuels, vidéos, textes), valorisation de la chaîne YouTube, animation du nouveau site internet, suivi et analyse des statistiques (engagement, audience, tendances) et relations avec les partenaires communication.

3. **Suivi de la Carte Jeune FFCC** : prise de contact avec les clubs taurins et organisateurs, validation des cartes et mise en œuvre de la communication dédiée au dispositif.
4. **Soutien logistique et administratif** : participation à la gestion quotidienne (devis, factures, prises de contact), soutien au secrétariat administratif et implication dans la vie de la fédération.

La **secrétaire générale** a également présenté les **conditions d'emploi** : le poste sera un **CDI à temps plein**, avec une **date de début fixée au lundi 8 septembre 2025**, assurant une continuité immédiate avec le contrat de l'alternant actuel, qui se termine le vendredi 5 septembre, et évitant ainsi tout temps mort dans le fonctionnement du pôle.

La FFCC étant régie par la **convention collective métiers ECLAT**, il est proposé d'employer le candidat dans le **groupe B**, correspondant à une **rémunération minimale de 1 891,39 € brut par mois**, hors mutuelle et charges patronales. La récupération du temps de travail effectué les **samedis, dimanches et jours fériés** sera majorée, soit sous forme de repos compensateur, soit en heures supplémentaires inscrites sur la fiche de paie.

Cette fiche de poste formalise ainsi les attentes et les missions du poste, tout en renforçant le rôle stratégique du pôle Transmission, tant dans l'animation et la communication que dans le soutien quotidien aux licenciés et aux activités fédérales.

3 – Entretien et avis du bureau

La **secrétaire adjointe** a fait un retour sur l'entretien qui s'est déroulé le **mardi 22 juillet à 10h** au siège de la fédération. La **fiche de poste** avait été communiquée au candidat en amont.

Le candidat a été reçu par le **président** et la **secrétaire adjointe** pour un entretien d'une durée de **45 minutes**, portant sur :

- La conformité des tâches proposées dans la fiche de poste avec les **missions déjà accomplies au sein du pôle Transmission** et l'évolution du pôle.
- Les **contraintes du poste**, notamment le travail les samedis, dimanches et jours fériés.
- Les **qualités et points faibles** du candidat.
- Les **valeurs fédérales** véhiculées par le candidat.
- Son attachement à la fédération.
- Les **projets qu'il souhaiterait développer** et ses **prétentions salariales**.

Le candidat s'est déclaré **en accord avec les missions proposées** et conscient des **contraintes liées au poste** ; il a indiqué qu'il réduirait son activité sportive en conséquence, comme il l'a déjà fait cette année. Il estime posséder le **sens du contact et du relationnel** nécessaire pour ce poste, ce qui a été confirmé par l'équipe, qui a pu observer ces qualités.

Un **point d'amélioration identifié** est le **manque d'autonomie**, le candidat se référant encore beaucoup à son supérieur.

Le candidat a également présenté **des idées de projets**, dont certains avaient déjà été initiés, comme les **vidéos « best of »**, démontrant sa motivation à continuer de développer des actions concrètes pour la fédération.

Enfin, il a exprimé que la **FFCC lui tient énormément à cœur**, témoignant de son engagement et de son attachement à la fédération.

Le **bureau fédéral** a émis un avis favorable, soulignant que le candidat **connaît déjà parfaitement les installations**, qu'il **fait déjà partie intégrante du pôle Transmission**, ce qui constitue un **avantage significatif**, et qu'il **sait assurer ses responsabilités** et peut s'intégrer efficacement au sein du pôle.

4 – Budget

Le président FFCC précise que, **comme les missions proposées sont identiques à celles exercées dans le cadre de l'alternance**, il n'est pas possible de proposer un **CDD** au candidat ; le poste doit **obligatoirement être un CDI**.

	Le président a présenté le point concernant le budget, qui était l'une des questions les plus abordées. Il s'agissait de vérifier si le bilan financier de la fédération permettait de financer ce poste en CDI. Actuellement, le pôle Transmission comptait deux alternants. Le départ du second alternant dégage son salaire, ce qui permet de consolider les moyens en ne maintenant qu'un poste en CDI. À la vue des salaires proposés et des ajustements liés au départ de l'alternant, le budget s'équilibre, permettant ainsi de sécuriser le financement du poste sans impact négatif sur les finances de la fédération.
Délibération	CONTRE : 4 ABSTENTION : 0 POUR : 24
Décision	L'embauche en CDI de Vincent Malige est : Approuvée à la majorité
Actions à mettre en place	Rédaction des termes du contrat
Délais de mise en place	Immédiat
Qui contribue	Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET
Comment on communique	Pas de communication

Sujet N°3	Echanges sur sujets divers
Proposition à l'initiative de	Secrétaire Générale FFCC Laurie MERMIER-BILLET
Proposition de délibération	- Coups de crochets Le vice-président de la FFCC, également président de la FDM, a souhaité alerter sur la présence de coups de crochet constatés sur plusieurs taureaux, tous niveaux confondus. Il a recommandé que le taureau réintègre le toril lorsque la blessure est trop visible et a insisté sur la nécessité de sensibiliser l'ensemble des acteurs pour prévenir ces situations. Le manager sportif a apporté son point de vue, soulignant que les coups de crochet ne sont pas systématiquement volontaires. Ils peuvent parfois résulter d'un encordement mal réalisé, entraînant une maladresse involontaire plutôt qu'une intention de nuire. Il a également été rappelé qu'un travail est en cours par la Commission Bien-être Animal afin de renforcer les mesures de prévention et de garantir le respect du bien-être des taureaux. - Licences Il a été constaté que certains raseteurs ne possèdent pas leur licence lors des courses. Cette situation complique le contrôle au guichet et rend difficile de vérifier qu'eux-mêmes et leurs accompagnants puissent accéder légalement à l'arène.
Pas de décision	Ces sujets sont présentés à titre d'information et n'appellent pas au vote des élu(es) du comité directeur.
Qui contribue	RAS
Comment on communique	RAS

Le Président Eric MAURAS clôt la séance à 21h54.

La Secrétaire Générale FFCC
Laurie MERMIER-BILLET